



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction de la sécurité aéronautique d'État
Direction de la circulation aérienne militaire**



Villacoublay, le **19 MARS 2021**
N° 830 /ARM/DSAÉ/DIRCAM/NP

Le général de brigade aérienne Etienne Herfeld
directeur de la circulation aérienne militaire

à

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées Orientales

OBJET : permis de construire pour une centrale solaire au sol dans le département des Pyrénées Orientales (66).

RÉFÉRENCES : a) votre courriel du 22 février 2021 (dossier n° PC 066 174 21 C0001) ;
b) code de l'aviation civile notamment son article R.244-1 ;
c) arrêté du 03 mai 2013 portant organisation de la direction de la sécurité aéronautique d'État¹ ;
d) instruction n°1050/DSAÉ/DIRCAM du 09 juillet 2018.

Monsieur le directeur,

Par courriel de référence a), vous sollicitez l'autorisation du ministère des armées dans le cadre d'une demande de permis de construire pour une centrale photovoltaïque au sol d'une surface de 15 800 mètres carrés, située lieu-dit « Campellanes » sur le territoire de la commune de Saint-Féliu-d'Avall (66).

Après consultation des différents organismes concernés des forces armées, il ressort que ce projet n'est pas de nature à remettre en cause leurs missions.

Par conséquent, j'ai l'honneur de vous informer que je donne mon autorisation pour sa réalisation.

À des fins de suivi des dossiers, je vous demande de bien vouloir tenir informé la sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud² de la décision préfectorale.

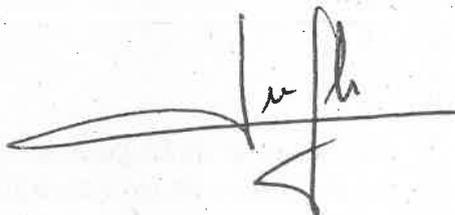
Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle demande.

¹ NOR DEFD1308371A

² Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud - Division environnement aéronautique - Base aérienne 701 - 13661 Salon de Provence Air

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur de la sécurité aéronautique d'État
et par délégation,
le général de brigade aérienne Etienne Herfeld,
directeur de la circulation aérienne militaire.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'E' followed by a vertical line and a horizontal stroke, likely representing the name Etienne Herfeld.

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES

- Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées Orientales.
A l'attention de Madame Sylvie Dinet
2 rue Jean Richepin
BP 50909
66000 Perpignan
sylvie.dinet@pyrenees-orientales.gouv.fr

COPIES

- Monsieur le directeur de la sécurité de l'aviation civile Sud.
snia-ds-bordeaux-bf@aviation-civile.gouv.fr
- Monsieur le délégué militaire départemental des Pyrénées Orientales.
dmd66.sec.fct@intradef.gouv.fr
- Monsieur le chef d'Etat-Major de la Zone de Défense de Marseille.
marilyn.charpentier@intradef.gouv.fr
christophe.glorian@intradef.gouv.fr
- Archives DSAÉ/DIRCAM.
- Archives SDRCAM Sud (BR n° 0103/2021).